

NOMBRE ET TAUX DE PRÉVALENCE DES TROUBLES DU DÉFICIT DE L'ATTENTION AVEC OU SANS HYPERACTIVITÉ (TDAH) CHEZ LES MOINS DE 25 ANS, MRC DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET QUÉBEC, 2021-2022

	Hommes		Femmes		Total	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Abitibi	290	8,1 (+)	180	5,1 (+)	470	6,6 (+)
Abitibi-Ouest	120	4,4	90	3,4	210	3,9
La Vallée-de-l'Or	310	4,9	180	3,2	490	4,0
Rouyn-Noranda	230	4,0 (-)	145	2,9	380	3,5 (+)
Témiscamingue	80	3,4 (-)	45	1,9 (-)	125	2,7 (-)
Région	1 035	4,9	640	3,3	1 670	4,1
Québec	61 685	5,2	35 400	3,2	97 085	4,2

(+) Pourcentage significativement plus élevé que celui du reste du Québec.

(-) Pourcentage significativement plus faible que celui du reste du Québec.

Le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) est souvent diagnostiqué chez les enfants d'âge scolaire. Il se caractérise par un déficit de l'attention, une impulsivité (gestes et paroles) ou une hyperactivité motrice (« bougeotte » physique).

Une personne assurée par le régime public d'assurance maladie du Québec est considérée comme étant atteinte de TDAH si elle a :

- un diagnostic principal de TDAH inscrit au fichier des hospitalisations MED-ECHO au cours de l'année,
- ou un diagnostic de TDAH enregistré au fichier des services médicaux rémunérés à l'acte au cours de l'année.

Par conséquent, les données présentées ici sont en partie influencées par l'organisation des services propre à chaque territoire.

SOURCE :

Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSSAT), [Taux de prévalence des troubles de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité \(2020-2021\)](#), 2024.